



POLE POLITIQUE EDUCATIVE

Service Affaires scolaires

Affaire suivie par :

Arnaud COTTÉ

Tél : 05.53.03.16.49

Courriel : a.cotte@ccivs.fr

Saint-Astier, le 25 février 2021

Jean-Michel MAGNE,
président de la Communauté de
communes Isle Vern Salembre

à

Monsieur Jacques CAILLAUT,
Inspecteur d'académie, directeur
académique des services de
l'éducation nationale de la Dordogne

Objet : Suppression de poste au RPI Grignols / Manzac sur Vern

Monsieur le Directeur Académique,

Nous revenons vers vous, suite à votre courrier du 02 février 2021, évoquant le possible retrait d'un poste au sein du RPI Grignols / Manzac sur Vern.

Nous tenons à vous apporter notre réflexion à ce sujet :

- Le RPI Grignols-Manzac est un RPI actif (projets culturels et sportifs, animations, participation des associations locales, classes de découvertes...). Tous ces projets peuvent voir le jour grâce à l'aide des mairies de Grignols et Manzac, ainsi qu'à la communauté de communes Isle Vern Salembre. Cela représente un investissement certes financier, mais aussi et surtout humain.
- Votre proposition, puis votre décision, de créer pour la rentrée scolaire dernière 2020-2021, un poste sur ce RPI, a créé un engouement et une dynamique. Savoir que nos enfants allaient vivre le début de leur scolarité dans de meilleures conditions nous a conforté. Il est important pour nous, élus, de savoir nos habitants sereins. Nombreuses sont les familles qui, lors de l'inscription de leur enfant (que ce soit la première ou non), demandent le nombre d'élèves par classe. Cette nouvelle mesure allait permettre aux élèves d'apprendre plus sereinement et aux familles d'être rassurées et confiantes.
- Les effectifs sont élevés depuis plusieurs années (supérieur à 100 élèves). Cette année encore 97 élèves sont répartis au sein du RPI et pour l'année scolaire prochaine 2021-2022, nous attendons 93 élèves. Cela ne représente pas, pour nous élus, une baisse significative au point de fermer ce poste pourvu que depuis un an.
- De plus, nous connaissons les difficultés d'apprentissage de certains qui nécessitent des aménagements particuliers : RASED, MDPH, suivis extérieurs, présence AESH dans les classes (3 AESH pour 5 classes). Cette ouverture, entraînant une diminution des effectifs par classe, a permis un vécu scolaire rassurant, apaisant et bienveillant.

- Tous les acteurs (élus, agents et enseignants) œuvrent au quotidien avec des parents d'élèves pour maintenir une école de qualité. Nous apportons également des moyens humains et financiers importants, plus de 50 000 € d'investissement cette année et 20 000 € de fonctionnement sans compter la masse salariale.
- Enfin, plusieurs projets d'investissement étaient prévus dans cette même dynamique sur les deux communes, afin de continuer à donner aux familles l'envie de s'installer sur notre territoire.

En conséquence, vous comprendrez que la perspective de fermeture, après seulement une année de fonctionnement, est incompréhensible et envoie un signal très négatif quant à l'avenir de nos écoles rurales. Une suppression de poste, par ce fait, est inadmissible.

Les élus et les parents d'élèves, seront à l'écoute de votre décision, et mèneront si nécessaire des actions pour avoir gain de cause.

Espérant que vous reconsidérerez votre décision,

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Président,



 Jean-Michel MAGNE.

Le Maire de Grignols,



 Patrick GUEYSSET.

Le Maire de Manzac sur Vern,

Yannick ROLLAND.




Le Maire de Jaure

Philippe DE SEVERAC.


